

Personne ressource: Adel Omar Dahmane

Bureau du registraire

819 376-5011, poste 3637

1 800 365-0922 ou 819 376-5045

www.uqtr.ca

Grade: Bachelier en éducation (B.Ed)**Crédits: 120****Note**

Ce programme est fermé aux admissions suite à la création d'un nouveau programme de Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (6788 et 6789). Vous pouvez consulter ce programme via le 6788 Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale ou le 6789 Baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale (Lanaudière).

Présentation**En bref**

Pour obtenir de l'information au sujet de ce programme, veuillez contacter Madame Lucie Massicotte au 819-376-5011, poste 3637.

Le programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale compte 120 crédits et vise la formation d'un professionnel de l'éducation en adaptation scolaire et sociale apte à enseigner au niveau primaire. Il comprend les éléments essentiels d'une formation en enseignement (fondements), d'une formation pédagogique enrichie d'une formation particulière en adaptation de l'enseignement, d'une formation dans les disciplines à enseigner, d'une formation psychopédagogique et d'une formation pratique.

Objectifs du programme

Le programme de baccalauréat d'enseignement en adaptation scolaire et sociale de l'Université du Québec à Trois-Rivières a pour objectif de former un professionnel de l'intervention pédagogique capable d'intervenir auprès de toutes les clientèles de l'adaptation scolaire et sociale, particulièrement auprès des élèves en difficulté d'apprentissage et de comportement, aux niveaux préscolaire et primaire.

Avenir : Carrière et débouchés

A la suite de l'agrément de ce programme par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec, l'étudiant qui le terminera avec succès sera susceptible d'obtenir, moyennant une recommandation favorable des autorités compétentes, un brevet d'enseignement.

NOTE : Pour enseigner au Québec, il est obligatoire d'avoir obtenu le brevet d'enseignement, et ce dernier ne peut être délivré qu'à une personne qui a le statut de citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté (L.R.C. 1985, c. C-29) ou de résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (L.C. 2001, c. 27). (Réf. Publication du Québec, Règlement sur les autorisations d'enseigner, 1 janvier 2016). Les candidats peuvent attester de leur statut de résidence au Québec en remplissant le formulaire « Attestation de résidence au Québec » (réf : ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Enseignement supérieur, numéro 14-1440-22) disponible au Bureau du Registraire.

Compétences, exigences de formation

Au terme du baccalauréat, l'étudiant est recommandé au brevet d'enseignement s'il a acquis une maîtrise satisfaisante des compétences suivantes, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur du Québec :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions.
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

-
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise.
 - Piloter des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation.
 - Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre.
 - Planifier, organiser, superviser le mode de fonctionnement du groupe-classe en vue de favoriser l'apprentissage et la socialisation des élèves.
 - Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.
 - Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.
 - Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école.
 - Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés.
 - S'engager dans une démarche de développement professionnel.
 - Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.

Il est à noter que l'acquisition de la compétence en communication et expression orale dans la langue d'enseignement sera encouragée tout au long de la formation et sera évaluée particulièrement au moment des cours de formation pratique et des stages.

Atouts UQTR

Les étudiantes et étudiants québécois inscrits à temps plein dans ce programme sont admissibles à un programme de bourses incitatives: Programme de bourses Perspective Québec.

Admission

Contingentement et capacités d'accueil

Ce programme est contingenté à 40 places.

Trimestre d'admission et rythme des études

Automne.

Ce programme est offert à temps complet seulement.

Conditions d'admission

Études au Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Base DEC

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou l'équivalent

OU

Etre titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) en sciences, lettres et arts ou l'équivalent.

Base expérience

Être âgé d'au moins vingt et un ans, posséder des connaissances appropriées et avoir une expérience d'au moins six mois (équivalent temps complet) à titre d'enseignant ou de formateur ou en tant qu'intervenant auprès de personnes handicapées ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

Le candidat adulte doit joindre à sa demande d'admission des attestations de son expérience.

Le responsable du programme pourra recommander au candidat adulte admissible, des activités d'appoint susceptibles de l'aider dans la formation qu'il entreprend.

Études hors Québec

La date limite pour le dépôt d'une demande d'admission est le 1er mars.

Pour l'obtention du brevet d'enseignement, les étudiants doivent être résidents permanents ou citoyens canadiens. Par conséquent, les étudiants étrangers peuvent avoir leur diplôme de baccalauréat sans avoir le brevet d'enseignement. Il leur appartient de vérifier si le diplôme pourra être reconnu dans leur lieu d'origine.

Base études hors Québec

Être détenteur d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 13 années;

OU

d'un diplôme d'études préuniversitaires totalisant 12 années et une année d'études universitaires;

OU

d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire français (général ou technologique).

Conditions supplémentaires hors Québec

Pour mener à bien vos études, une bonne maîtrise de la langue française est nécessaire. Pour connaître le test de français à l'admission qui s'applique à votre situation, veuillez consulter le lien suivant : Tests de français.

Modalités de sélection des candidatures

Candidats collégiens :

- Dossier scolaire (100 %)

Candidats adultes :

- Qualité du dossier (100 %)

Les offres d'admission sont faites en fonction d'une liste d'excellence établie à partir des modalités de sélection mentionnées précédemment, jusqu'à ce que toutes les places soient comblées. Si le Comité de sélection le juge nécessaire, les candidats pourraient être tenus de se soumettre à d'autres mesures de sélection, notamment pour vérifier leur niveau de connaissances générales.

La répartition des places entre les candidats collégiens et les candidats adultes est laissée à l'appréciation du Comité de sélection qui tient compte notamment du nombre et de la qualité des candidatures dans chacune des catégories.

Structure du programme et liste des cours

À moins d'indication contraire, un cours comporte trois (3) crédits.

Cours obligatoires (117 crédits)

| | |
|---------|--|
| DID1099 | Didactique des sciences et de la technologie (PDG1042) |
| DID1116 | Didactique de l'éthique et de la culture religieuse (2 crédits) (PDG1074) |
| DID1117 | Communication orale et didactique de l'oral |
| DID1118 | Didactique de la lecture en adaptation scolaire (PDG1075) |
| DID1119 | Didactique de l'écriture en adaptation scolaire (DID1118) |
| DID1120 | Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au primaire I (PDG1076) |
| DID1121 | Didactique des mathématiques pour les élèves en adaptation scolaire au primaire II (DID1120) |
| DID1122 | Didactique de l'enseignement des sciences humaines en adaptation scolaire (2 crédits) (PDG1041) |
| DME1005 | Évaluation des apprentissages |
| EEI1010 | Initiation à l'intervention pédagogique en adaptation scolaire |
| EEI1015 | Inclusion scolaire. Répondre à la diversité en classe ordinaire (2 crédits) |
| EEI1019 | Stage I : sensibilisation au milieu scolaire (2 crédits) |
| EEI1020 | Stage II : observation et intervention en adaptation scolaire (EEI1019) |
| EEI1030 | Laboratoire d'enseignement en adaptation scolaire et sociale |
| EEI1032 | Médiation pédagogique en adaptation scolaire (EEI1020 ou PED1024) |
| EEI1047 | Stage III : intervention et analyse de la pratique (6 crédits) (EEI1020) |
| EEI1048 | Éval. diff. en français et besoins des élèves du primaire pour le soutien à l'appr. (6 crédits) (DID1118; DID1119) |
| EEI1055 | Gestion de la classe en adaptation scolaire |
| EEI1056 | Enseigner aux élèves présentant des troubles de comportement (EEI1055) |
| EEI1064 | Stage IV : internat (9 crédits) (EEI1076; EEI1072; EEI1074) |
| EEI1065 | Éval. diffic. en math. et besoins des élèves du primaire pour le soutien à l'apprent. (6 crédits) |
| PDG1026 | Organisation de l'éducation au Québec |
| PDG1040 | Éthique et déontologie en éducation (2 crédits) |
| PDG1041 | Fondements à l'enseignement des sciences humaines (2 crédits) |
| PDG1042 | Fondements de l'enseignement de la science et de la technologie (2 crédits) |
| PDG1054 | Approche curriculaire et programme de formation de l'école québécoise |
| PDG1074 | Fondements de l'éthique et de la culture religieuse (2 crédits) |
| PDG1075 | Fondements à l'enseignement de la langue maternelle |
| PDG1076 | Fondements à l'enseignement des mathématiques |
| PED1022 | Stratégies péd., intercult. et collab. entre l'école, les familles et les communautés |
| PPG1008 | Facteurs et processus de développement du langage de l'enfant |
| PPG1009 | Projet de résolution de problèmes et synthèse de formation (EEI1047 ou EEI1076) |
| PPG1017 | Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques |
| PPG1024 | Attitudes de l'enseignant et stratégies compensatoires |
| PSD1046 | Développement social et émotionnel de l'élève en contexte éducatif |
| SRE1006 | Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits) |
| TLE1030 | Utilisation pédagogique des technologies |

Cours optionnels (0 à 3 crédits)

L'étudiant choisit zéro à trois crédits dans la liste de cours suivants :

| | |
|---------|--|
| DCA1010 | Langue des signes québécoise I |
| DCA1011 | Enseigner aux élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme |
| EAR1002 | Didactique de l'art dramatique au primaire |
| EAR1027 | Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire |
| EAR1029 | Évolution graphique et développement socioaffectif de l'élève |
| EDU1031 | Fondements des troubles du comportement alimentaire |
| EF11010 | Troubles de la parole et du langage |
| FRA1005 | Difficultés grammaticales |
| LQF1051 | La littérature québécoise pour la jeunesse |
| PED1031 | Droit et éthique de la famille et de l'enfant |
| PED1038 | Jeu et psychomotricité |
| PPG1025 | Les neurosciences et l'intervention éducative en services de garde |
| PSY1002 | Psychologie cognitive I |

Cours complémentaires (0 à 3 crédits)

L'étudiant ayant réussi des cours en dehors de la liste des cours obligatoires et optionnels de son programme peut se faire reconnaître un cours de trois crédits, ou sinon le faire comme cours complémentaire.

Autres renseignements

Règlements pédagogiques particuliers

Les étudiants admis au programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire-primaire sont tenus de s'inscrire à temps complet tous les trimestres et sont tenus de suivre la grille de cheminement du programme, à défaut de quoi ils se retrouvent en bris de cheminement.

Pour s'inscrire au cours DME1005 Évaluation des apprentissages, l'étudiant doit avoir réussi 45 crédits de son programme.

Pour s'inscrire à un stage, l'étudiant doit avoir réussi le ou les stages précédents.

Pour être autorisés à faire le cours EEI1047 Stage III : Intervention et analyse de la pratique (6 crédits), les étudiants cheminant dans les versions de programme créées après 2016-3 doivent avoir réussi les cours suivants : EEI1020 Stage II : observation et intervention en adaptation scolaire, DME1005 Évaluation des apprentissages, DID1119 Didactique de l'écriture en adaptation scolaire au primaire et DID1121 Didactique des mathématiques pour les élèves en adaptation scolaire au primaire II.

Pour être autorisé à s'inscrire aux cours EEI1047 Stage III : intervention et analyse de la pratique (6 crédits) et EEI1064 Stage IV : internat (9 crédits), les étudiants doivent avoir obtenu une moyenne minimale de 2,5/4,3. Dans le cadre du stage IV, les étudiants doivent avoir également cumulé au moins 90 crédits de leur programme et avoir fait les cours suivants :

- EEI1048 Évaluation des difficultés en français et des besoins des élèves du primaire pour le soutien à l'apprentissage

et

- EEI1065 Evaluation des difficultés en mathématiques et des besoins des élèves du primaire pour le soutien à l'apprentissage

Les étudiants qui ne rencontrent pas les préalables au stage III dès l'automne de la troisième année (moyenne minimale, nombre de crédits, cours préalables et réussite du test de français prescrit par l'université) se verront contraints à compléter leur programme de baccalauréat avec une année supplémentaire.

Les stages III et IV doivent obligatoirement être réalisés dans des milieux de stage différents et auprès d'élèves ayant des besoins diversifiés.

De plus, aucun cours en présentiel, en ligne ou par correspondance ne peut être suivi en même temps que les cours EEI1047 Stage III : intervention et analyse de la pratique et EEI1064 Stage IV : internat, à l'exception des cours prévus à la sixième session (stage III) et septième session (stage IV) dans la grille de cheminement officielle du programme.

Les stages III et IV ne peuvent faire l'objet d'une reconnaissance d'acquis selon l'expérience.

Pour être admissible à une reconnaissance d'acquis, le résultat du cours universitaire suivi doit correspondre minimalement à la note C.

Le cours PPG1009 Projet de résolution de problèmes et synthèse de formation doit être suivi en concomitance avec le cours EEI1064 Stage IV : internat .

En cas d'échec, le cours EEI1064 Stage IV : internat ne peut être repris qu'une seule fois. Pour reprendre ce cours, l'étudiant doit en faire la demande par écrit auprès du directeur de programme en faisant valoir les raisons expliquant son échec et justifiant un droit de reprise. Cette demande sera étudiée par le Comité d'évaluation d'une demande de reprise de stage, lequel est composé du directeur de programme, d'un superviseur et du professeur responsable pédagogique des stages. Selon la recommandation du Comité d'évaluation, le droit de reprise pourra être assorti de conditions particulières d'encadrement et de réalisation. La décision du Comité d'évaluation est finale et sans appel.

Les cours EEI1047 Stage III : intervention et analyse de la pratique et EEI1064 Stage IV : internat doivent être suivis selon la grille de cheminement. Par conséquent, ils ne peuvent être réalisés au cours d'une même année du calendrier universitaire (par exemple EEI1047 à la session automne et EEI1064 à la session hiver suivante).

Les étudiants du programme de baccalauréat en enseignement en adaptation scolaire et sociale : primaire (7088) doivent avoir

réussi le cours EEI1019 ou le cours EEI1020 pour être autorisés à faire le cours EEI1015. Les étudiants qui ont obtenu une reconnaissance des acquis et des compétences pour le stage 1 (EEI1019) doivent obligatoirement avoir fait le stage II (EEI1020) pour être autorisés s'inscrire au cours EEI1015.

L'étudiant doit avoir effectué 30 crédits de son programme afin de pouvoir s'inscrire au cours TLE1030.

Règlement pédagogique particulier relatif à l'obligation des étudiants des programmes en enseignement de passer le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement durant le premier trimestre de la première année universitaire.

Le règlement pédagogique particulier sur les exigences en français écrit

- Pour être admissibles dans un programme en enseignement à l'UQTR, tous les candidats doivent posséder une maîtrise suffisante du français attestée, avant le début de leur premier trimestre d'inscription, par la réussite à l'une ou l'autre des épreuves suivantes: l'épreuve ministérielle de français exigée pour l'obtention du diplôme d'études collégiales; le test de français du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec pour l'admission aux études universitaires; les tests administrés par les universités francophones. Dans les deux derniers cas, les personnes qui ont réussi les mesures compensatoires requises à la suite d'un échec sont réputées satisfaire à cette exigence.

- A la suite de son admission dans un programme en enseignement, l'étudiant doit passer le test de diagnostic en français pour les étudiants en enseignement TEDFRA-Enseignement et cela, au plus tard le vingtième jour suivant le début du premier trimestre de la première année de l'inscription dans le programme. L'étudiant recevra en temps opportun un lien web pour procéder à ce test en ligne. Tout étudiant n'ayant pas fait le test de diagnostic dans les délais prescrits verra son inscription bloquée pour le deuxième trimestre, et cela, jusqu'à ce que ledit test soit fait.

- A la suite de la passation du TEDFRA-Enseignement, le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants analyse les résultats du test et fournit une fiche diagnostique à l'étudiant. Cette fiche informe l'étudiant de l'état de ses compétences langagières. Au besoin, ce dernier sera fortement invité à prendre les mesures d'aide appropriées pour améliorer sa maîtrise du français, et cela, dans les plus brefs délais.

- Le test de diagnostic TEDFRA-Enseignement étant un outil guidant vers des moyens de remédiation adaptés aux difficultés de l'étudiant, il est possible pour ce dernier de le passer une fois par trimestre pour obtenir un diagnostic à la suite de certaines démarches entreprises dans le but d'améliorer ses compétences langagières.

- S'il y a échec au Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), administré par le Centre d'évaluation du rendement en français écrit (CÉFRANC), le directeur de programme pourrait, après étude du dossier de l'étudiant, refuser l'inscription à une passation subséquente et ce, tant que l'étudiant n'aura pas fait la preuve de démarches de remédiation suggérées par la fiche diagnostique du TEDFRA-Enseignement et reconnues par l'Université comme, par exemple, des cours de français, du mentorat individualisé en français ou des ateliers grammaticaux.

Règlement sur la qualité du français dans les programmes en enseignement (règlement pédagogique particulier avant le trimestre d'automne 2008) :

- Tout étudiant d'un programme en enseignement doit présenter à son directeur de Comité de programme le résultat d'un des deux tests, auto-test informatisé ou SEL B (s'il a été admis avant le trimestre d'automne 2008), avant la fin du premier trimestre.

- Tout étudiant d'un programme en enseignement, admis au trimestre d'automne 2003, doit réussir le test SEL B à un niveau de 75 % pour pouvoir s'inscrire au stage 4, sauf pour les étudiants du baccalauréat en enseignement des langues secondes (7090) pour lesquels le seuil est fixé à 70 %.

- Tout étudiant d'un programme en enseignement, admis entre le trimestre d'automne 2004 et le trimestre d'été 2008 inclusivement doit réussir le test SEL B à un niveau de 75 % pour pouvoir s'inscrire au stage III, sauf pour les étudiants du baccalauréat en enseignement des langues secondes (7090) pour lesquels le seuil est fixé à 70 %.

- Tout étudiant du programme admis entre le trimestre d'automne 2004 et le trimestre d'été 2008 inclusivement doit passer le test SEL B avant la fin du cinquième trimestre.

Règlements pédagogiques particuliers à partir du trimestre d'automne 2008

Les amendements au présent règlement pédagogique particulier sont rétroactifs : tout étudiant admis à partir du trimestre automne 2008 peut s'en prévaloir.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement, admis à partir de l'automne 2008, doit obligatoirement passer et réussir le Test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE) pour obtenir son brevet d'enseignement.

- Pour s'inscrire à la première passation au TECFÉE, tout étudiant doit avoir réussi au moins 12 crédits dans son programme de formation en enseignement de premier cycle ou 9 crédits s'il chemine dans un programme de formation en enseignement de deuxième cycle.

- Le seuil de réussite pour chacun des deux volets du test (code linguistique et rédaction) est de 70 % pour les programmes de formation menant au brevet d'enseignement. Pour les programmes en enseignement des langues secondes et tierces (anglais et/ou espagnol), le seuil est de 55 %.

- Le TECFEE comportant deux parties, elles doivent être passées successivement lors d'une même passation. Si une des deux parties est réussie, la passation ultérieure portera sur la partie à réussir.

- Aucune passation du TECFEE ne sera permise dans une autre université qu'à l'Université du Québec à Trois-Rivières.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de premier cycle, admis à partir de l'automne 2008, doit réussir les deux parties du TECFEE pour pouvoir s'inscrire au stage III, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- Tout étudiant d'un programme de formation en enseignement de deuxième cycle, admis à partir du trimestre d'hiver 2012, doit réussir les deux parties du TECFEE pour pouvoir s'inscrire au stage II, et ce, au 1er décembre pour les stages du trimestre d'hiver et au 1er septembre pour les stages du trimestre d'automne.

- En cas d'échec au TECFEE, l'étudiant doit obtenir le consentement du directeur de programme concerné pour se réinscrire à une passation subséquente.

- L'étudiant éprouvant des difficultés à réussir le TECFEE peut bénéficier des mesures de soutien offertes par le Centre d'aide en français (CAF) des Services aux étudiants.

- L'étudiant inscrit à tout programme de formation en enseignement menant à l'obtention d'un brevet d'enseignement a droit à un maximum de trois passations pour réussir le TECFEE sans se voir imposer de restrictions dans son cheminement par son directeur de programme.

Si le seuil de réussite n'est pas atteint dans chacun des deux volets du TECFEE après trois tentatives, la poursuite dans le programme est assujettie à des exigences particulières de la part du directeur de programme, qui pourrait exiger que l'étudiant suive des cours d'appoint ou toutes autres activités jugées pertinentes pour développer les compétences langagières requises pour la passation d'un tel test. En conséquence, le directeur de programme pourrait exiger que l'étudiant ajuste son choix de cours et son cheminement dans le programme de façon à favoriser sa réussite au TECFEE.

Description des activités

DCA1010 Langue des signes québécoise I

Acquérir les connaissances de base nécessaires à l'apprentissage de la langue des signes québécoise (LSQ). Il vise aussi à situer la LSQ comme option éducative pouvant faciliter les apprentissages du handicapé auditif dans le contexte scolaire québécois.

Modes de communication du handicapé auditif. Apprentissage du vocabulaire de base, des structures de phrases et des aspects grammaticaux spatiovisuels de la langue des signes québécoise (LSQ). Utilisation de cette langue (pour faciliter les apprentissages de l'étudiant handicapé auditif) dans un contexte éducatif.

DCA1011 Enseigner aux élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme

Connaître les troubles du développement dans le spectre autistique, les caractéristiques inhérentes à la prise en charge éducative de cette clientèle et les approches pédagogiques spécifiques à ce groupe d'élèves. Les troubles du développement. Les caractéristiques de l'enfant autiste. Les caractéristiques de l'enfant ayant un trouble du spectre associé à l'aphasie ou à des difficultés graves de communication. Les problèmes de développement cognitif, du langage et de la communication, de la socialisation et de la sensori-motricité chez chacun.

Les difficultés avec le temps, l'immuabilité, l'abstraction, le jeu symbolique et la généralisation. Les problèmes de comportement. Les syndromes associés (comme la déficience intellectuelle, l'épilepsie, l'hyper ou l'hypoactivité, etc.).

Les approches pédagogiques et éducatives spécifiques. Les principes d'intervention. L'enseignement structuré. L'organisation de la classe et des horaires. Le matériel pédagogique. Les évaluations, le profil psychoéducatif et le plan d'intervention individualisé. Le traitement des problèmes de comportement. L'inclusion scolaire. L'enseignement par les pairs.

DID1099 Didactique des sciences et de la technologie (PDG1042)

Acquérir des modalités d'intervention pédagogique favorisant la création d'un contexte et d'un climat propices à l'apprentissage de la science et de la technologie chez les élèves du préscolaire et du primaire. S'approprier les processus caractéristiques de l'apprentissage des élèves confrontés aux domaines de la science et de la technologie et interpréter adéquatement les résultats de leurs investigations. Concevoir des projets éducatifs significatifs et parvenir à en dégager l'éventail et la portée des apprentissages.

Le programme ministériel en sciences et technologie. Les conditions de la mise en oeuvre de projets significatifs. Le profil des

attitudes nécessaires à l'enseignement des sciences et de la technologie (esprit critique, rigueur, précision, etc.) et la portée de projets éducatifs englobant des disciplines diverses. Elaboration de situations pédagogiques axées sur la résolution de problèmes dans une perspective d'intégration des apprentissages des élèves en vue d'une formation scientifique soutenue des élèves du préscolaire et du primaire. Préparation et réflexion critique sur la microplanification et la macroplanification en sciences et technologie.

Ce cours s'inscrit dans la continuité du cours Fondements à l'enseignement de la science et de la technologie. Il constitue également une préparation au stage II, puisque les apprentissages réalisés dans le cours pourront être réinvestis au cours du stage.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).
- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).

DID1116 Didactique de l'éthique et de la culture religieuse (2 crédits) (PDG1074)

S'initier aux trois compétences du programme en Éthique et culture religieuse et développer les compétences nécessaires à l'intervention didactique dans les domaines de l'éthique, de la culture religieuse et du dialogue.

Étude du contenu de formation de chacune des compétences du programme. Analyse des approches propices à l'enseignement de l'éthique, de la culture religieuse et du dialogue. Analyse critique du bon usage des ressources didactiques disponibles. Elaboration de situations d'apprentissage et d'évaluation. Prise en compte de l'interdisciplinarité.

Ce cours, parce qu'il favorise une approche interdisciplinaire, permet de faire un lien avec les autres cours de didactique au primaire.

Compétence principale visée :

- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation (CP3).

DID1117 Communication orale et didactique de l'oral

Comprendre ce qu'est l'oral et ses spécificités; développer sa compétence à communiquer oralement en contexte d'enseignement; s'approprier les fondements de la didactique de l'oral au primaire; et concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la production et de la compréhension orales au primaire.

Les spécificités de l'oral; la norme du français oral au Québec et les registres de langue; le rôle de modèle linguistique de l'enseignant; l'oral et la littératie; les objets d'enseignement-apprentissage de l'oral; l'oral au préscolaire; l'enseignement de l'oral aux élèves plurilingues; les fondements de la didactique de l'oral au primaire; l'oral comme médium et comme objet d'enseignement; l'enseignement par les genres et l'atelier formatif; l'enseignement pragmatique de l'oral; l'oral réflexif; la compréhension orale; les moyens et outils d'évaluation de l'oral; et démarches didactiques.

L'étudiant pourra approfondir le volet de la communication orale en contexte d'enseignement et aura l'occasion de développer sa compétence à communiquer oralement. Cette dernière pourra être réinvestie lors des stages et dans l'ensemble des cours du programme. Pour ce qui est du volet didactique, ce cours s'appuie sur les notions apprises dans les cours Fondements à l'enseignement de la langue maternelle et Facteurs et processus de développement du langage de l'enfant. Il est complémentaire aux cours de didactique de la lecture et de l'écriture au préscolaire et au primaire ainsi qu'en adaptation scolaire.

Compétences principales visées :

- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation (CP3).

DID1118 Didactique de la lecture en adaptation scolaire (PDG1075)

Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation de la lecture en contexte d'adaptation scolaire, en prenant appui sur les documents ministériels officiels à l'égard de l'enseignement de la lecture au primaire et au secondaire. Développer les compétences requises pour favoriser les premiers apprentissages en lecture. S'approprier les fondements de la didactique de la lecture. Exploiter la littérature pour la jeunesse en classe. Intégrer la lecture aux autres volets de la discipline du français et des autres disciplines (lire pour apprendre).

La compétence en lecture et les programmes du primaire et du secondaire; les premiers apprentissages en lecture au primaire; les modèles explicatifs du processus de lecture; les processus cognitifs mis en jeu durant la lecture; les stratégies de lecture; les caractéristiques des textes littéraires et courants et les genres textuels propres à l'enseignement de la lecture; la planification de situation d'enseignement-apprentissage en contexte d'adaptation scolaire; la prévention des difficultés d'apprentissage; l'évaluation de la compétence à lire; l'apport de l'intégration de la littérature pour la jeunesse en classe; l'appréciation d'œuvres littéraires; la lecture multimodale; l'intégration de la lecture aux autres volets de la discipline français et des autres disciplines (lire pour apprendre).

DID1119 Didactique de l'écriture en adaptation scolaire (DID1118)

Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation en contexte d'adaptation scolaire en prenant appui sur les documents ministériels officiels à l'égard de l'enseignement de l'écriture. Développer les compétences requises pour favoriser les premiers apprentissages en écriture. S'approprier les fondements de la didactique de l'écriture. Développer les compétences requises pour favoriser l'apprentissage de la grammaire rénovée et de l'orthographe. Intégrer l'écriture aux autres volets de la discipline français.

La compétence en écriture et les programmes du primaire et du secondaire; les premiers apprentissages en écriture et l'entrée dans l'écriture normée; le processus d'écriture; les stratégies mises à la disposition du scripteur; l'enseignement par les genres de textes; la planification de situations d'enseignement-apprentissage de l'écriture en contexte d'adaptation scolaire; des activités intégrées visant l'apprentissage des connaissances sur la langue; l'évaluation de la compétence à écrire; l'intégration de l'écriture aux autres volets de la discipline; l'écriture sur des supports diversifiés.

DID1120 Didactique des mathématiques en adaptation scolaire au primaire I (PDG1076)

Susciter l'éveil aux mathématiques chez les enfants de l'adaptation scolaire sur le développement de connaissances en mathématiques. Acquérir les compétences propres à l'enseignement du nombre naturel et des autres concepts mathématiques abordés aux premier et deuxième cycles pour les élèves en adaptation scolaire au primaire. Saisir la nature des enjeux conceptuels liés aux passages des acquisitions mathématiques du préscolaire au premier cycle et du premier cycle au deuxième cycle pour les élèves de l'adaptation scolaire au primaire.

Étude des orientations et contenu notionnel du programme de mathématiques dans le curriculum de formation. Étude approfondie des caractéristiques propres à la didactique des nombres naturels (numération, des opérations arithmétiques et des techniques de calcul sur ces nombres), de la mesure, de la géométrie, des statistiques et des probabilités aux premier et deuxième cycles pour les élèves de l'adaptation scolaire du primaire. Conception, planification et adaptation de situations d'enseignement-apprentissage propres à favoriser le développement de connaissances sur ces concepts chez les élèves de l'adaptation scolaire au primaire. Les enjeux conceptuels reliés à ces contenus aux passages du préscolaire au premier cycle du primaire et du premier cycle au deuxième cycle du primaire. Étude des principales difficultés reliées à ces apprentissages mathématiques. Les enjeux reliés à l'adaptation et à la différenciation de l'enseignement de ces concepts à ces niveaux. Analyse d'outils didactiques utilisés et l'apport des outils informatisés dans l'élaboration d'activités d'enseignement-apprentissage au primaire. Évaluation des apprentissages et des compétences en mathématiques en adaptation scolaire au primaire. Activités d'enseignement : planification, réalisation, évaluation.

DID1121 Didactique des mathématiques pour les élèves en adaptation scolaire au primaire II (DID1120)

Acquérir les compétences propres à l'enseignement des nombres naturels et rationnels et des autres concepts mathématiques abordés aux deuxième et troisième cycles pour les élèves en adaptation scolaire au primaire. Saisir la nature des enjeux conceptuels liés aux passages des acquisitions mathématiques du deuxième cycle au troisième cycle pour les élèves de l'adaptation scolaire au primaire.

Connaissances et approfondissement des notions relatives aux situations-problèmes en classe de mathématiques au primaire en apportant une attention particulière aux compétences et aux stratégies en résolution de problèmes mathématiques. Étude approfondie des caractéristiques propres à la didactique des nombres rationnels (fraction, nombres décimaux, pourcentage et opérations sur ceux-ci) aux deuxième et troisième cycles pour les élèves en adaptation scolaire au primaire. Études approfondie des

caractéristiques propres à la didactique des nombres naturels, de la mesure, de la géométrie, des statistiques et des probabilités au troisième cycle du primaire. Conception, planification et adaptation de situations d'enseignement-apprentissage propres à favoriser le développement de connaissances sur ces concepts chez les élèves de l'adaptation scolaire au primaire. Les enjeux conceptuels reliés dans ces champs aux passages du deuxième cycle au troisième cycle du primaire. Étude des principales difficultés reliées à ces apprentissages mathématiques. Les enjeux reliés à l'adaptation et à la différenciation de l'enseignement de ces concepts à ces niveaux et sur ces concepts. Analyse d'outils didactiques utilisés au primaire. L'apport des outils informatisés dans l'élaboration d'activités d'enseignement-apprentissage. Évaluation des apprentissages et des compétences en mathématiques en adaptation scolaire au primaire. Activités d'enseignement : planification, réalisation et évaluation.

DID1122 Didactique de l'enseignement des sciences humaines en adaptation scolaire (2 crédits) (PDG1041)

Initier l'étudiant à l'apport des sciences humaines pour l'insertion sociale des élèves. Prendre en compte la diversité des apprenants et des besoins dans l'enseignement en sciences humaines.

Les domaines de connaissance couverts par le programme de l'école québécoise pour les élèves du secteur de l'adaptation scolaire au primaire et au secondaire. Éléments de didactique des sciences humaines. Les conditions pédagogiques favorables à la mise en œuvre d'activités éducatives significatives (résolution de problèmes projets, tâches intégratrices, etc.) associées à l'univers socioculturel de l'élève et à la diversité des clientèles susceptibles d'être rencontrées en adaptation scolaire et sociale. Ressources pour l'enseignement et l'apprentissage. Élaboration d'activités d'apprentissage pour le développement des compétences du programme de formation de l'école québécoise en sciences humaines au préscolaire et au primaire, ainsi qu'à l'ordre d'enseignement secondaire.

DME1005 Évaluation des apprentissages

Développer sa compétence à évaluer des apprentissages scolaires, en tenant compte du lien étroit qu'entretiennent les processus d'évaluation et d'apprentissage. Susciter un regard critique sur diverses pratiques et politiques relatives à l'évaluation en contexte scolaire.

Fondements et concepts de base en évaluation. Orientations et valeurs de la politique québécoise en évaluation des apprentissages. Nature et fonctions de l'évaluation des apprentissages. Les démarches d'évaluation. Régulation des apprentissages dans le contexte d'une approche par compétences. Évaluation des compétences disciplinaires et vérification des connaissances. Cadres d'évaluation et critères d'évaluation. Stratégies, moyens et outils d'évaluation. Jugement professionnel. Bilan des apprentissages. Bulletin scolaire et autres formes de communication aux parents.

Ce cours permet de s'outiller au regard de l'évaluation des compétences et des connaissances, tant au plan de la progression que du bilan à effectuer. Établir et maintenir un lien étroit entre les processus d'évaluation et d'apprentissage que requiert l'appropriation de savoirs du domaine de l'évaluation, de même que l'intégration de connaissances qui relèvent de la psychopédagogie et de la didactique. Aussi, la connaissance du PFEQ est essentielle. L'ensemble des ressources mobilisées vise le développement d'un savoir agir de manière appropriée et efficace en évaluation des apprentissages scolaires. Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, il favorise de plus, la prise en compte de l'hétérogénéité en lien avec les cours sur l'intervention auprès des élèves en difficultés et sur la gestion de classe. Finalement, ce cours participe au développement d'une capacité à réguler le processus d'enseignement et surtout à faciliter la régulation des apprentissages des élèves tel que mis en exercice au stage III.

Compétence principale visée :

- Évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves pour les contenus à faire apprendre (CP5).

Règlement pédagogique particulier : Seuls les étudiants ayant atteint 45 crédits de leur programme peuvent s'inscrire à ce cours.

EAR1002 Didactique de l'art dramatique au primaire

Développer chez les futurs enseignants, les capacités d'expression se rattachant à l'art dramatique. Les rendre capables de favoriser chez l'enfant, l'apprentissage du langage dramatique comme moyen d'expression et de communication.

Expériences diversifiées de mise en action dans des formes verbales et non verbales. Initiation aux techniques d'expression non verbales; le geste et le mime. Étude des objectifs et de la démarche pédagogique proposés par le programme d'art dramatique de l'école primaire. Planification d'activités pédagogiques pertinentes : préparation d'un spectacle de marionnette; mise en scène d'un conte.

EAR1027 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire

Développer les compétences de l'étudiant à concevoir, animer et évaluer des situations d'apprentissage en arts plastiques et médiatiques adaptées à l'évolution de l'enfant du primaire dans la construction de son image et structurées en fonction des paramètres du Programme de formation de l'école québécoise.

Etude approfondie du volet Arts plastiques inclus dans le Programme de formation de l'école québécoise du MELS. Réalisation et expérimentation de situations d'apprentissage ancrées dans l'esprit de la réforme scolaire (de la conception à l'évaluation); appropriation et utilisation judicieuse du langage spécifique aux arts. Etude et application des paramètres de l'analyse réflexive et du portfolio tant comme outils de formation que comme outils d'évaluation.

EAR1029 Évolution graphique et développement socioaffectif de l'élève

Amener l'étudiant à établir des liens entre les développements graphique et socioaffectif de l'élève ainsi que sa représentation du monde.

Apport de divers modèles théoriques sur la connaissance des mécanismes individuels de perception, de représentation et de construction de l'image. Aperçu des courants de pensée contemporains portant sur le développement social et affectif de l'enfant et de l'adolescent. Étude des stades d'évolution graphique chez l'enfant et de leur correspondance avec la construction de l'identité (soi, famille, société, etc.) en fonction des dynamiques interactionnelles des groupes. Étude des facteurs intrinsèques et extrinsèques qui concourent au développement de l'expressivité et de l'authenticité. Étude des structures et des modes de représentation individuels et collectifs. Applications pratiques favorisant l'élaboration de propositions de création et de situations d'apprentissage et d'évaluation (SAE) significatives pour l'élève.

EDU1031 Fondements des troubles du comportement alimentaire

Le cours s'adresse à tous les étudiants et les professionnels de la santé physique et mentale qui s'intéressent directement ou indirectement aux troubles du comportement alimentaire (TCA).

Le cours vise principalement l'acquisition des connaissances fondamentales relatives aux psychopathologies des TCA comme l'anorexie mentale, la boulimie, l'hyperphagie boulimique, les troubles du comportement alimentaire non spécifiés. La première section – caractéristiques cliniques des TCA – présente l'approche historique, la définition et le diagnostic, ainsi que le profil clinique de chaque psychopathologie. La deuxième section – origine et trajectoire des troubles du comportement alimentaire – concerne l'épidémiologie, l'étiologie et le pronostic, ainsi que les populations-cibles des TCA. Enfin, la troisième section – prévention et thérapie des troubles du comportement alimentaire – aborde les méthodes de mesure, la prévention primaire et la prévention secondaire et tertiaire.

L'ensemble des connaissances dispensées repose sur les conceptions dimensionnelles et catégorielles en sciences humaines (approche), les modèles étiologiques, la psychopathologie développementale, les fondamentaux de l'épidémiologie, la troisième génération de programme de prévention primaire et les approches psychothérapeutiques. Les connaissances de ce cours sont issues d'études scientifiques et cliniques multidisciplinaires privilégiant les revues avec comité de lecture.

EEL1010 Initiation à l'intervention pédagogique en adaptation scolaire

Ce cours vise à initier les étudiants aux fondements de l'intervention pédagogique en adaptation scolaire

Situer le rôle des enseignantes et enseignants en adaptation scolaire dans le système scolaire québécois; connaître les rôles des différents acteurs œuvrant auprès des élèves ayant des besoins diversifiés et être sensibilisé à l'importance de la collaboration interprofessionnelle, aux moyens de concertation en vigueur et aux documents composant le dossier d'aide particulière; définir l'intervention pédagogique auprès des élèves ayant des besoins diversifiés : populations visées (élèves à risque, élèves en difficulté d'apprentissage, élève en difficulté d'adaptation, élèves handicapés), lois et politiques ministérielles, modèles et organisation de services; se familiariser avec la planification et le pilotage de situations d'enseignement-apprentissage qui tiennent compte de la diversité des besoins des élèves : différenciation pédagogique, pédagogie universelle, plan d'intervention adapté.

EEL1015 Inclusion scolaire. Répondre à la diversité en classe ordinaire (2 crédits)

Amener l'étudiant à connaître et comprendre l'inclusion scolaire et les stratégies susceptibles de mieux répondre à la diversité des élèves en classe ordinaire.

Évolution des paradigmes et modalités de soutien et d'organisation des services aux élèves ayant des besoins particuliers. Fondements législatifs, moraux et empiriques qui sous-tendent l'éducation inclusive. Conditions de réussites associées à l'inclusion scolaire. Rôles des différents acteurs de l'éducation dans le processus d'inclusion. Plan d'intervention et moyens pédagogiques visant l'accès au curriculum général pour tous.

EEI1019 Stage I : sensibilisation au milieu scolaire (2 crédits)

Découvrir la réalité et l'environnement scolaire en tant que futur enseignant et enseignante et apprendre à s'y intégrer. Se familiariser avec l'organisation générale d'une école à l'un des divers ordres d'enseignement, en comprendre les composantes organisationnelles, psychopédagogiques et académiques. Découvrir la spécificité d'une classe d'adaptation scolaire au regard des composantes de l'organisation scolaire. Développer des capacités d'observation.

L'environnement scolaire en adaptation scolaire et sociale : l'école et la classe, l'organisation matérielle et pédagogique, les ressources humaines et matérielles, l'organisation du temps d'activités en classe et hors classe, le rôle des différents intervenants, les programmes en vigueur pour les différentes disciplines, les différents comités à l'école, la vie syndicale. L'observation : quoi observer, pourquoi et comment, observation critique de comportements d'apprentissage et d'enseignement. Problématiques spécifiques à l'adaptation et l'inclusion scolaires, attitudes essentielles à l'intervention dans ce domaine. Éthique professionnelle : définition et manifestations. Amorce du dossier professionnel progressif pour appuyer le choix de carrière.

Les séminaires reliés au stage I permettent à l'étudiant d'identifier ses objectifs professionnels et personnels et de préparer son insertion dans le milieu d'accueil.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

EEI1020 Stage II : observation et intervention en adaptation scolaire (EEI1019)

Découvrir les défis et les exigences liées à la pratique de l'enseignement. Participer à la planification et à la réalisation de différentes situations d'enseignement-apprentissage. Développer des attitudes spécifiques à l'intervention en adaptation scolaire.

L'enseignement : les différentes matières et les programmes, la planification de l'enseignement, le matériel pédagogique, le pilotage et les stratégies d'enseignement. Les tâches connexes : la participation à des activités hors classe, les différents comités, les rencontres avec les parents. L'adaptation de l'enseignement aux différentes caractéristiques et problématiques des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage. Le matériel adapté. Les attitudes à développer, caractéristiques et manifestations : l'autonomie, la capacité d'adaptation, la créativité, la construction de l'identité professionnelle par la pratique réflexive.

Les séminaires reliés au stage II permettent à l'étudiant d'identifier ses objectifs professionnels et personnels, de préparer son insertion dans un milieu d'accueil et de mettre à jour son dossier professionnel progressif.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

EEI1030 Laboratoire d'enseignement en adaptation scolaire et sociale

Mettre en oeuvre, en laboratoire des savoirs, savoir-faire et savoir-être liés à l'enseignement en adaptation scolaire. Planifier des situations d'enseignement-apprentissage en tenant compte des élèves présentant des besoins particuliers. Mettre en oeuvre des situations d'enseignement-apprentissage en apportant les ajustements nécessaires par les besoins individuels des élèves.

Mise en pratique, en micro-enseignement, d'une planification tenant compte du contenu et des compétences à enseigner, des trois temps de l'enseignement stratégique, des climats environnemental et socio-affectif, de l'interaction constructiviste en classe, des besoins, des styles et des capacités de développement et d'apprentissage des élèves ainsi que du développement des habiletés cognitives et métacognitives de ces derniers. Stratégies de communication relationnelle en cohérence avec les valeurs éducatives et le contexte d'autorité de l'enseignant.

Porter un regard critique, par une construction de sens par les pairs, sur les interventions réalisées à travers les situations d'enseignement-apprentissage afin qu'elles tiennent constamment compte des connaissances et des représentations des élèves ainsi que des principes de médiation, et mettent l'erreur et les obstacles au service de l'élève et de ses apprentissages.

EEI1032 Médiation pédagogique en adaptation scolaire (EEI1020 ou PED1024)

Ce cours vise à appliquer les principes de médiation pédagogique en adaptation scolaire auprès d'élèves présentant des besoins particuliers.

S'approprier des concepts liés au processus d'apprentissage, au traitement de l'information, au transfert et à la généralisation des apprentissages.

Analyser des productions d'élèves à risque ou en difficulté d'apprentissage, mener des observations permettant de suivre la

progression de ses apprentissages et analyser ses forces et ses difficultés. Mettre en parallèle, la capacité de l'élève à mobiliser des compétences en contexte et les connaissances, habiletés et stratégies nécessitées par la mise en oeuvre de cette compétence.

Mettre en pratique des principes de médiation pédagogique auprès d'élèves à risque ou en difficulté d'apprentissage. Soutenir l'élève et l'aider à s'engager dans ses apprentissages en s'appuyant sur ses connaissances, habiletés et ses stratégies.

Traitement de l'information; nature et fonction de la médiation; abstraction, transfert et généralisation des apprentissages; interventions auprès d'élèves en difficulté d'apprentissage.

EEI1047 Stage III : intervention et analyse de la pratique (6 crédits) (EEI1020)

Expérimenter des stratégies pédagogiques variées. Développer les compétences en gestion de la classe et en évaluation. Développer des habiletés d'individualisation de l'enseignement et de dépistage des difficultés des élèves. Consolider les attitudes propres à l'enseignement en adaptation scolaire. Développer des habiletés de réflexion dans l'action et sur l'action.

Dans la foulée du stage précédent, le stagiaire doit expérimenter des stratégies dont il n'a pu faire l'expérience et développer des compétences dans toutes les matières enseignées. Il inventorie, crée ou adapte du matériel d'apprentissage et d'évaluation en fonction des problématiques spécifiques de son milieu de stage. Il poursuit et intensifie le travail amorcé sur le plan des attitudes et développe sa capacité critique et réflexive.

Les séminaires reliés au stage III permettent à l'étudiant d'identifier ses objectifs professionnels et personnels, de préparer son insertion dans un milieu d'accueil et de mettre à jour son dossier professionnel progressif.

Ce cours est lié à un règlement pédagogique particulier inscrit aux programmes 7088 et 7089. Veuillez consulter la section des règlements pédagogiques de votre programme d'attache.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

EEI1048 Éval. diff. en français et besoins des élèves du primaire pour le soutien à l'appr. (6 crédits) (DID1118; DID1119)

Développer les connaissances propres aux causes et à la nature des difficultés qui affectent l'apprentissage de l'écrit au primaire. Développer les compétences requises pour le repérage d'indices associées aux difficultés d'apprentissage du français au primaire. Développer les compétences nécessaires à l'élaboration de modalités adéquates de soutien à l'apprentissage du français chez les élèves du primaire. Développer les compétences propres à la communication de la progression des apprentissages en français à l'élève, aux parents et à l'équipe pédagogique.

Articulation et actualisation des savoirs acquis tout au long du programme de formation dans le domaine de la didactique du français, lecture et écriture, en adaptation scolaire. Soutien à la pratique réflexive et la mobilisation des connaissances en contexte professionnel propre aux élèves en difficultés en français. Initiation aux fondements d'une démarche orthopédagogique en lecture et en écriture auprès des élèves en difficulté au primaire.

Étude des principales difficultés reliées à l'apprentissage de l'écrit chez les élèves du primaire. Examen des notions de difficulté, d'erreur et d'échec en français. Étude des connaissances relatives aux causes et à la nature des difficultés qui affectent l'apprentissage du lire et écrire. Repérage d'indices associés aux difficultés d'apprentissage en français au primaire par le biais d'études de cas et en situation authentique. Prévention des difficultés en français au préscolaire et au primaire.

Différenciation de l'enseignement et du soutien à l'apprentissage. Elaboration de modalités adéquates de soutien à l'apprentissage du français chez les élèves en difficulté au primaire. Adaptation des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des difficultés des élèves. Intervention propre aux situations d'apprentissage par le biais d'études de cas et en situation authentique.

EEI1055 Gestion de la classe en adaptation scolaire

Les principales composantes d'une gestion participative de la classe en adaptation scolaire. Le développement d'attitudes d'ouverture face à la diversité. L'organisation spatiale, temporelle et matérielle de la classe en fonction des besoins particuliers des élèves présentant des difficultés d'adaptation et d'apprentissage ou un handicap. L'encadrement des comportements, la formulation de directives claires, l'établissement de routines et de procédures. Mesures permettant de prévenir l'indiscipline en classe et favoriser la participation sociale de tous les élèves. Modèles d'aménagements pédagogiques favorisant la mise en oeuvre de pratiques d'enseignement-apprentissage-évaluation susceptibles de répondre aux besoins des élèves en adaptation scolaire. Organisation de classe et stimulation multisensorielle auprès des enfants ayant des handicaps sévères tels que la déficience intellectuelle profonde et le trouble du spectre de l'autisme.

EEI1056 Enseigner aux élèves présentant des troubles de comportement (EEI1055)

Définitions et manifestations des difficultés et des troubles extériorisés et intériorisés de comportement en classe. Dépistage, observation systématique et évaluation fonctionnelle des comportements. Principes et cadre d'intervention auprès des élèves présentant des troubles du comportement au primaire et au secondaire. Sensibilisation aux différentes techniques d'intervention visant la modification comportementale, le développement des compétences sociales et de l'empathie ainsi que la responsabilisation de l'élève. Sensibilisation aux attitudes professionnelles à privilégier.

Diverses problématiques sont examinées sous l'angle des interventions à réaliser par l'enseignante ou l'enseignant en classe : trouble déficitaire de l'attention/hyperactivité, trouble d'opposition avec provocation, trouble des conduites, intimidation et violence à l'école, situation de crise, toxicomanie, abandon scolaire, troubles anxieux et dépression. Application du plan d'intervention à des fins de mobilisation de l'élève présentant des troubles du comportement.

E EI1064 Stage IV : internat (9 crédits) (E EI1076; E EI1072; E EI1074)

Consolider les compétences acquises en didactique, interventions pédagogiques, gestion de la classe et éthique. L'ensemble des compétences professionnelles en enseignement est visé.

Prise en charge d'un groupe selon diverses modalités : personne-ressource pour l'élève, enseignement en équipe, prise en charge complète du groupe. Analyse des difficultés et des besoins des élèves et adaptation de l'enseignement aux particularités du groupe. Expérimentation de diverses modalités d'enseignement et d'intervention. Analyse des difficultés rencontrées durant le stage en utilisant une approche réflexive.

Les séminaires reliés au stage IV permettent à l'étudiant d'identifier ses objectifs professionnels et personnels, de mettre à jour son dossier professionnel progressif et de préparer son insertion dans son milieu d'accueil.

Ce cours est lié à un règlement pédagogique particulier inscrit aux programmes 7088 et 7089. Veuillez consulter la section des règlements pédagogiques de votre programme d'attache.

L'activité est évaluée à l'aide des mentions "S" (succès) et "E" (échec).

E EI1065 Eval. diffic. en math. et besoins des élèves du primaire pour le soutien à l'apprent. (6 crédits)

Développer les connaissances propres aux causes et à la nature des difficultés qui affectent l'apprentissage des mathématiques au primaire. Développer les compétences requises pour le repérage d'indices associées aux difficultés d'apprentissage des mathématiques au primaire. Développer les compétences nécessaires à l'élaboration et à la mise en place de modalités adéquates de soutien à l'apprentissage des mathématiques chez les élèves du primaire. Développer les compétences propres à la communication de la progression des apprentissages en mathématiques à l'élève, aux parents et à l'équipe pédagogique.

Articulation et actualisation des savoirs acquis tout au long du programme de formation dans le domaine de la didactique des mathématiques en adaptation scolaire. Soutien à la pratique réflexive et la mobilisation des connaissances en contexte professionnel propre aux élèves en difficultés en mathématiques. Initiation aux fondements d'une démarche orthopédagogique en mathématiques auprès des élèves en difficulté au primaire.

Etude des principales difficultés reliées à l'apprentissage des mathématiques chez les élèves du primaire. Examen des notions de difficulté, d'erreur et d'échec en mathématiques. Étude des connaissances relatives aux causes et à la nature des difficultés qui affectent l'apprentissage des mathématiques. Repérage d'indices associés aux difficultés d'apprentissage en mathématiques au primaire par le biais d'études de cas et en situation authentique. Prévention des difficultés en mathématiques au préscolaire et au primaire.

Différenciation de l'enseignement et du soutien à l'apprentissage. Élaboration de modalités adéquates de soutien à l'apprentissage des mathématiques chez les élèves en difficulté au primaire. Adaptation des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des difficultés des élèves. Intervention propre aux situations d'apprentissage en mathématiques par le biais d'études de cas et en situation authentique.

E FI1010 Troubles de la parole et du langage

Ce cours permettra à l'étudiant de se familiariser avec les troubles associés au développement de la parole et du langage et avec les modalités d'intervention appropriées.

Les difficultés reliées à la parole et au langage et leur dépistage. Les procédés de la communication de base et les facteurs associés sur les plans physiologique, psychologique et social. Les modalités d'intervention éducative et rééducative.

F RA1005 Difficultés grammaticales

Connaître et maîtriser les règles essentielles à l'usage d'un français écrit soigné, savoir analyser des constructions et repérer celles qui ne respectent pas la norme du français écrit. Utiliser les ouvrages de référence essentiels.

Les erreurs les plus fréquemment rencontrées dans les travaux universitaires. Les propriétés morphosyntaxiques des classes de mots (genre et nombre des noms et des adjectifs, conjugaisons verbales), les constructions des groupes (choix de la préposition, ordre des mots), les constructions de la phrase simple et de la phrase transformée (phrase impérative, interrogative, négative, etc.), les principales difficultés liées à la phrase complexe (le mode dans la subordonnée, le choix du subordonnant), les règles de l'accord dans les groupes et entre les groupes, l'emploi de la ponctuation.

Règlement pédagogique particulier : Pour s'inscrire à ce cours, l'étudiant doit avoir satisfait aux exigences relatives à la qualité du français, sauf pour les étudiants du programme 4478 Certificat en communication écrite.

LQF1051 La littérature québécoise pour la jeunesse

Connaître la littérature québécoise pour la jeunesse, particulièrement la littérature québécoise pour les adolescents, depuis ses débuts jusqu'à aujourd'hui.

Émergence et évolution de la littérature québécoise pour la jeunesse. Identification des caractéristiques des principales œuvres. Analyse d'œuvres romanesques pour adolescents dans la perspective d'une poétique du roman. Étude des éléments constitutifs et périphériques du roman : narration, caractérisation des personnages, paratexte, etc.

PDG1026 Organisation de l'éducation au Québec

Connaître la structure du système scolaire québécois et le rôle des principaux organismes et acteurs qui y sont liés; connaître les lois et règlements régissant l'éducation; comprendre le système éducatif actuel à partir d'une analyse d'éléments historiques, politiques et sociologiques et être en mesure d'y porter un regard critique; situer le rôle de l'enseignant face à diverses problématiques professionnelles et favoriser sa propre insertion professionnelle.

Vue d'ensemble du système d'éducation au Québec; aperçu sociohistorique de son évolution; lois et règlements; droits, rôles et obligations des intervenants scolaires; structure et fonctionnement des commissions scolaires; syndicalisme et profession enseignante; débats et enjeux de l'éducation; école et vie d'établissement; réforme, curriculum et régimes pédagogiques; réseaux collégial et universitaire; actualités liées à l'éducation; formation professionnelle et éducation aux adultes.

La connaissance de la profession s'acquiert par l'amalgame entre ce cours et ceux portant sur l'éthique et la déontologie en éducation et ceux axés sur les courants pédagogiques.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions (CP12).

PDG1040 Éthique et déontologie en éducation (2 crédits)

S'initier aux valeurs liées à l'acte d'enseigner et l'éthique de l'enseignement. Développer une éthique professionnelle.

Enjeux de l'éthique professionnelle dans le contexte de la professionnalisation de l'enseignement. Rôles et limites d'un code de déontologie. Questions éthiques liées aux relations pédagogiques, à la relation au savoir, aux relations avec les collègues, l'école et la société. Processus de délibération éthique. Pratique de l'analyse de textes, d'études de cas et de résolution de dilemmes éthiques courants en enseignement. Cadre légal et réglementaire régissant la profession enseignante et son application judicieuse dans des cas concrets.

De concert avec les cours portant sur l'évaluation et sur le développement social et émotionnel de l'élève, ce cours contribue à une prise en compte des fondements de l'obligation professionnelle de fournir aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés et d'éviter toute forme de discrimination dans la pratique professionnelle.

Note : Les étudiantes du BÉPEP doivent obligatoirement faire le cours PDG1040 Éthique et déontologie en éducation à l'automne de la deuxième année.

Compétence principale visée :

- Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions (CP12).

PDG1041 Fondements à l'enseignement des sciences humaines (2 crédits)

Actualiser ses connaissances et s'approprier les objets de savoirs en sciences humaines. Porter un regard critique à l'égard des contextes de production des savoirs en histoire et en géographie, ainsi que leurs retombées sur le développement des élèves. Acquérir une meilleure compréhension du rôle d'éducation à la citoyenneté. Développer les habiletés intellectuelles et techniques nécessaires à l'enseignement des sciences humaines. Adopter une attitude positive à l'égard de ces disciplines.

Fondements épistémologiques de l'histoire, de la géographie et de l'éducation à la citoyenneté. Programme de formation de l'école québécoise et la place qu'y occupent les sciences humaines au préscolaire et au primaire : structure, compétences et savoirs essentiels. Notions et réseaux conceptuels relatifs au temps, à l'espace, à la société, à l'analyse et à la comparaison des diverses sociétés et territoires. Démarche d'apprentissage, outils et techniques relatifs à l'histoire et à la géographie.

Ce cours procure à l'étudiant des assises à la conception didactique en sciences humaines au préscolaire et au primaire. Certains schèmes conceptuels sur l'apprentissage et le développement cognitif abordés dans le cours Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques sont repris dans le contexte spécifiques des sciences humaines.

Compétence principale visée :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).

PDG1042 Fondements de l'enseignement de la science et de la technologie (2 crédits)

Actualiser ses connaissances relatives aux notions enseignées au préscolaire et au primaire dans les champs disciplinaires suivants : astronomie, biologie, chimie, géologie, physique et technologie. S'approprier des éléments relatifs à la nature et la production des savoirs scientifiques et technologiques. Adopter une posture critique et prendre une distance face aux sciences et à la technologie.

La nature des savoirs en sciences et en technologie, les conditions de leur constitution, les obstacles à leur mise en forme. Les domaines scientifiques et technologiques reliés au programme ministériel et les conditions pédagogiques, voire didactiques, nécessaires à la mise en oeuvre d'activités significatives en sciences et en technologie pour l'élève du préscolaire et du primaire.

Ce cours prépare l'étudiant au cours de didactique des sciences et de la technologie.

Compétence principale visée :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).

PDG1054 Approche curriculaire et programme de formation de l'école québécoise

Développer une compréhension systémique de l'approche curriculaire en vigueur et des orientations générales qui ont mené au Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ). Se questionner et situer leurs représentations de l'enseignement et de l'apprentissage au regard des postures attendues et véhiculées dans ces orientations ministérielles.

Les orientations générales de la formation des enseignants : les concepts de professionnalisation et d'approche culturelle de l'enseignement. Le référentiel des compétences professionnelles. Etude des contextes sociaux, culturels, économiques et politiques conduisant à l'élaboration des réformes curriculaires. Éléments de rupture et éléments de continuité entre les programmes de formation qui se sont succédé dans le dernier siècle. Conceptions de l'apprentissage et de l'enseignement qui sous-tendent le PFEQ; ses composantes telles que l'approche par compétences et les domaines généraux de formation. Implications éducatives en termes de choix pédagogiques.

La connaissance de soi du futur enseignant, des élèves et de la profession se fait de concert avec le cours Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques. Ce cours est en lien avec les choix didactiques que le PFEQ sous-tend. Il prépare aux stages I et II.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).

PDG1074 Fondements de l'éthique et de la culture religieuse (2 crédits)

S'initier à la problématique générale de l'éthique, de la religion et du dialogue à l'école primaire et à l'étude critique des orientations et des finalités du programme.

Familiarisation avec le programme d'éthique et culture religieuse au primaire : historique du programme, ses principes et ses finalités, et les principales théories contemporaines relatives à l'enseignement de l'éthique aux enfants. Introduction aux différents aspects du phénomène religieux (les rites, les fêtes, les symboles, les récits, etc.) et aux grandes traditions religieuses présentées par le programme. Exploration des différentes conceptions du dialogue, des défis et des avantages qu'il comporte.

Ce cours, par la réflexion sur la déconfessionnalisation de l'école québécoise qu'il propose, a un lien avec le cours Organisation de l'éducation au Québec.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel (CP11).

PDG1075 Fondements à l'enseignement de la langue maternelle

Accroître les connaissances des futurs enseignants à l'égard des fondements de l'enseignement du français au primaire; accroître la maîtrise du métalangage de la discipline; familiariser avec les contenus d'enseignement de français dans les documents officiels du primaire.

Les contenus d'enseignement de français dans les documents officiels du primaire; la grammaire traditionnelle et les raisons de son échec; l'enseignement de la grammaire rénovée au primaire; la transposition didactique des concepts grammaticaux suivants : la phrase de base; les manipulations syntaxiques; les groupes syntaxiques; les classes de mots; les types et les formes de phrases; les principales fonctions syntaxiques; la pronominalisation des compléments de verbe; le système des accords; la conjugaison; le lexique.

Le PDG1075 est le premier cours d'une série sur l'enseignement du français. Il fonde les principes qui seront nécessaires à la réussite des cours de didactique du français et celui portant sur les difficultés d'apprentissage en français. Il favorise également le développement de la compétence à communiquer par écrit nécessaire à la réussite des études universitaires et à l'obtention du brevet d'enseignement.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- S'engager dans une démarche de développement professionnel (CP11).

PDG1076 Fondements à l'enseignement des mathématiques

S'initier à l'histoire des idées et à la construction des connaissances mathématiques afin d'identifier les éléments qui constituent l'objet d'enseignement et de culture. Développer une vision élaborée des mathématiques en tant qu'objet d'enseignement et d'apprentissage qui témoigne d'une intégration des perspectives historique, épistémologique, sociale et didactique.

Nature des mathématiques et des besoins, obstacles et erreurs qui ont marqué l'histoire de la construction des connaissances en

mathématiques propres au préscolaire et primaire. Importance du problème et de l'erreur dans l'évolution des connaissances en mathématiques et dans l'apprentissage individuel selon des perspectives épistémologique et sociale. Nature des notions mathématiques et de l'activité mathématique propres au préscolaire et au primaire (arithmétique, géométrie, statistiques et probabilités et résolution de problèmes). Histoire des approches pédagogiques en mathématiques et des diverses conceptions de l'apprentissage qu'elles impliquent en relation avec l'enseignement des mathématiques au primaire. Conditions pédagogiques susceptibles de mettre en œuvre une activité mathématique constructive chez l'élève du préscolaire et du primaire.

Ce premier cours relatif à la didactique des mathématiques vise essentiellement et en priorité à comprendre, à mieux saisir, l'objet de savoir à enseigner au préscolaire et au primaire et les buts recherchés par son enseignement dans la formation des individus. Ce cours met les bases pour les cours de didactique et est en lien avec les cours de première année portant sur le développement cognitif, l'apprentissage et les stratégies pédagogiques et les fondements à l'enseignement de la langue maternelle.

Compétence principale visée :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).

PED1022 Stratégies péd., intercult. et collab. entre l'école, les familles et les communautés

Développer des compétences pour le travail avec les parents et les membres de la communauté en vue d'un meilleur apprentissage des élèves. Se familiariser avec différentes stratégies visant à favoriser la participation des parents dans les apprentissages de leur enfant d'âge scolaire et leur adolescent. Identifier et analyser l'influence de la diversité des familles et des communautés sur l'apprentissage des élèves.

Renouveau pédagogique et rôle des parents en lien avec les apprentissages réalisés en classe. Analyse de modèles théoriques pertinents et de leur apport à la compréhension du travail des enseignants avec les autres membres de l'équipe-école, les parents et les partenaires de l'école. Rôles et attentes respectifs des parents et des enseignants relativement au cheminement de l'enfant d'âge scolaire et de l'adolescent. Nature développementale de la participation parentale au suivi scolaire. Diversité des réalités et expériences des familles : monoparentalité et autres; immigration; allophonie; défavorisation; favorisation et appartenance à des groupes minoritaires. Conditions optimales nécessaires pour faciliter les apprentissages au foyer et promouvoir la collaboration entre les parents et les enseignants, quelle que soit leur origine ethnique. Stratégies entourant l'application des modes de communication entre parents-enseignants, incluant la première rencontre avec le groupe de parents et la première prise de contact avec un regard particulier accordé aux relations plus difficiles. Mise en place par l'enseignant d'ateliers et élaboration d'outils visant à guider les parents dans leurs interventions afin d'assurer une continuité entre l'école et les familles.

L'étudiant doit être capable d'organiser des activités en classe et à l'école qui requièrent la participation des parents et des membres de la communauté. Lors des contacts avec les parents, il devra alors tenir compte de la dimension pluriethnique dans le respect des différences de valeurs et dans le but de favoriser l'inclusion des élèves et de leurs parents à la vie de l'école. De plus, en lien avec les cours de didactique et d'évaluation des apprentissages, il doit savoir développer, mettre en application et évaluer un programme de collaboration école-famille-communauté dans sa classe. Les étudiants se familiarisent avec des stratégies pédagogiques de collaboration qui seront approfondies dans les cours portant sur la gestion de classe et ce, en fonction de sa spécificité.

Compétences principales visées :

- Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école (CP9).

- Travailler de concert avec les membres de l'équipe pédagogique à la réalisation des tâches permettant le développement et l'évaluation des compétences visées dans le programme de formation, et ce, en fonction des élèves concernés (CP10).

PED1031 Droit et éthique de la famille et de l'enfant

Permettre à l'étudiant de comprendre les décisions légales prises à l'égard des enfants et de leurs familles et les amener à adopter un comportement éthiquement adéquat. Les droits fondamentaux de l'enfant, L'attribution de la garde d'un enfant et les conflits opposant les parents. La notion de l'intérêt de l'enfant. La loi sur la protection de la jeunesse et son application vis-à-vis les différentes communautés culturelles. La confidentialité entre les intervenants et les limites du droit à la diffusion de l'information. Les abus physiques et sexuels. La réflexion éthique et ses composantes. La résolution des problèmes éthiques.

PED1038 Jeu et psychomotricité

Amener l'étudiant à mieux comprendre le développement psychomoteur de l'enfant et outiller l'étudiant pour exercer des choix pédagogiques (en lien avec le jeu) afin de favoriser le développement moteur des enfants d'âge préscolaire.

Ce cours approfondit les différents aspects du développement psychomoteur de l'enfant de 0 à 6 ans : aspects cognitifs et affectifs ; déterminants du développement moteur ; étapes de développement et comportements moteurs fondamentaux ; schéma corporel ; latéralité ; stabilisation/équilibre. La place du jeu dans le développement global de l'enfant de 0 à 6 ans : activités motrices ludiques, environnement naturel et dimension écologique. Le choix, la planification et la réalisation d'activités selon le groupe d'âge et les stades de développement moteur.

PPG1008 Facteurs et processus de développement du langage de l'enfant

Acquérir des connaissances sur le développement du langage oral de l'enfant susceptibles d'orienter l'action pédagogique dans la classe.

Notions de langage, langue, parole et communication. Mécanismes physiologiques et étapes de la chaîne de communication. Les théories relatives au développement typique du langage et la manière dont elles la situent par rapport aux autres aspects du développement de l'enfant. L'évolution des composantes phonologique, morphosyntaxique, lexicale, sémantique et pragmatique du langage au sein des processus de développement du langage chez l'enfant jusqu'à l'âge scolaire. Observation et analyse de corpus langagiers d'enfants. Aspects sociolinguistiques et l'incidence de la diversité sociale et linguistique sur le développement du langage.

Ce cours s'inscrit dans les cours visant à connaître les élèves et leur développement typique compte tenu de l'interdépendance des sphères langagière, cognitive et socio-affective dans la compréhension du développement de l'enfant. Il contribue au développement des fondements relatifs à l'enseignement de la langue. Les considérations sur le développement typique abordées dans ce cours seront réinvesties dans les cours sur les difficultés, notamment celles touchant à la parole, au langage et à la communication.

Compétences principales visées :

- Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions (CP1).
- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).

PPG1009 Projet de résolution de problèmes et synthèse de formation (EEI1047 ou EEI1076)

Comprendre et mettre en oeuvre la résolution créative de problèmes en contexte d'apprentissage par projet. Mettre en oeuvre les concepts de recherche-action-intervention, de créativité incluant les phases d'un processus créateur, de résolution de problèmes et ses différentes étapes, de pédagogie différenciée et des stratégies associées.

Identification de différentes situations d'apprentissage et de stratégies pédagogiques permettant d'apporter un regard critique sur un problème en adaptation scolaire. Application de la résolution de problèmes et ses étapes dans l'élaboration et la réalisation d'un projet pédagogique en milieu scolaire. Planification, pilotage, évaluation de projet et présentation. Bilan de formation et autorégulation des apprentissages en contexte de projet (présentation par affiche dans le cadre d'un colloque étudiant).

Ce cours est lié au stage IV et doit s'actualiser dans une expérience de projet de type recherche-intervention

Règlement pédagogique particulier : Le cours PPG1009 doit être suivi en concomitance avec le cours EEI1064 Stage IV : internat.

PPG1017 Développement cognitif, apprentissage et stratégies pédagogiques

Développer une pensée critique au regard des théories de l'apprentissage afin d'appuyer ses intentions et pratiques pédagogiques sur des fondements solides.

Concepts d'apprentissage, de connaissances et d'intelligence; béhaviorisme (Skinner); cognitivisme (théorie du traitement de l'information); constructivisme (Piaget); socioconstructivisme (Vygotsky); apprentissage par déduction (Ausubel) et par induction (Bruner); stratégies d'apprentissage, autorégulation de l'apprentissage et motivation de l'élève.

Ce cours vise à outiller les étudiants pour comprendre les processus cognitifs en oeuvre dans l'apprentissage et, éventuellement, pour fonder leurs pratiques pédagogiques sur des fondements théoriques reconnus. Il prépare les étudiants à poser des questions

dans une démarche inductive, démarche qu'ils doivent mettre en oeuvre dans les stages. De même, ce cours prépare les étudiants à concevoir des planifications qui tiennent compte des processus cognitifs et de la motivation des élèves.

Compétences principales visées :

- Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante (CP2).
- Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage pour les contenus à faire apprendre, et ce, en fonction des élèves concernés et du développement des compétences visées dans le programme de formation de l'école québécoise (CP3).

PPG1024 Attitudes de l'enseignant et stratégies compensatoires

Ce cours s'inscrit dans une démarche réflexive liée aux composantes de la personnalité et de l'identité professionnelle du futur enseignant. Il permet à l'étudiant de mieux se connaître et ainsi mieux maîtriser le pouvoir de ses actions pédagogiques et psychopédagogiques (responsabilités de l'agir enseignant).

Comprendre les dynamiques entre perception, valeur, croyance, connaissance, représentation, attitude et comportement de l'enseignant. Explorer la nature différenciée des attitudes des enseignants vis-à-vis des élèves ordinaires et des élèves ayant des besoins particuliers. Comprendre l'impact de ses attitudes sur la motivation, le développement de l'estime de soi globale et scolaire, la réussite et la persévérance scolaires des élèves ayant des besoins particuliers. Parfaire ses compétences attitudinales pour soutenir les élèves ayant des besoins particuliers. Développer sa capacité d'autoévaluation, d'analyse, de réflexion et d'innovation par rapport à son rôle quant à l'approche compensatoire. Comprendre l'apport et les limites des stratégies compensatoires technologiques et non technologiques, notamment pour les élèves ayant des difficultés ou des troubles d'apprentissage. Comprendre les styles de communication en contexte d'intervention pédagogique et leurs influences sur la relation maître/élève.

PPG1025 Les neurosciences et l'intervention éducative en services de garde

Présenter ce que les neurosciences apportent à la compréhension du développement et de l'apprentissage chez le jeune enfant. Montrer comment la prise en compte du système nerveux et des connaissances génétiques peut guider l'intervention éducative en services de garde. Les traumatismes et lésions précoces sur le plan neurologique. Les mécanismes autistiques. Les retards développementaux. L'impact des contextes de défavorisation, de négligence et d'abus. Les problématiques infantiles et familiales en lien avec les plans d'intervention. L'action éducative précoce en services de garde. Les enjeux sociaux et sociétaux.

PSD1046 Développement social et émotionnel de l'élève en contexte éducatif

Tracer le portrait des connaissances actuelles sur le développement de l'enfant et de l'adolescent dans les sphères biopsychosociale et affective. Sensibiliser aux facteurs déterminants de son adaptation en milieu scolaire. Préparer au rôle d'enseignant-facilitateur au regard du développement et de l'adaptation sur le plan social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent. Rendre l'étudiant capable de dispenser du contenu relatif à l'éducation à la santé en prenant appui sur les fondements du développement social et émotionnel.

Le cours vise principalement l'acquisition des connaissances relatives :

- A l'apport des principaux courants de pensée concernant le développement de l'enfant et de l'adolescent : apprentissage social, psychanalyse, cognitivisme, neurosciences et pleine conscience;
- Aux défis et aux étapes du développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent, entre 0 et 18 ans;
- Aux manifestations des compétences sociales et émotionnelles selon les niveaux de développement : connaissance de soi et d'autrui, estime de soi, identité, amitiés, sexualité, sentiment de compétence, intégrité personnelle, régulation émotionnelle et sentiment d'appartenance;
- Aux principaux facteurs pouvant expliquer le développement social et émotionnel de l'enfant et de l'adolescent ainsi que son adaptation en contexte scolaire : contexte familial, pairs, tempérament et intelligence de l'enfant, climat scolaire, expériences éducatives et scolaires;
- Aux problématiques liées au développement social et émotionnel et répercussions en contexte scolaire : troubles anxieux, problématiques liées à la sexualité, à la dépression, au suicide, à l'image du corps, à l'alimentation et à l'usage de substances;
- À l'apport de la relation maître-élève : les facettes qui contribuent au développement de l'enfant et de l'adolescent;
- Aux stratégies d'intervention favorables au développement et à l'adaptation sur le plan social et émotionnel dans un groupe-classe, à l'éducation à la santé: attitudes, habiletés, comportements de l'enseignant et organisation de l'environnement, distinction entre l'éducation implicite et explicite, selon les problématiques rencontrées;
- Au soutien à l'apprentissage et à l'acquisition des compétences à travers les types d'activités et la vie de la classe.

Ce cours soutient la préparation du futur enseignant à intervenir en classe, tant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. Le contexte de vie scolaire de l'enfant et de l'adolescent est décrit et étudié. Ce cours est basé sur la pédagogie expérientielle pour assimiler la traduction des problématiques précitées au plan pédagogique. Ce cours est donc lié aux différentes activités de stage. Le continuum de développement de l'élève ainsi que les problématiques qui y sont associées doivent être adaptés au public étudiant (préscolaire, primaire ou secondaire).

PSY1002 Psychologie cognitive I

Introduction à la psychologie cognitive par l'étude des théories et des méthodes d'investigation reliées aux processus cognitifs.

Eléments historiques de l'approche cognitive. Le traitement de l'information. La reconnaissance des formes. Les mécanismes de l'attention. La mémoire : présentation et critique de l'approche structurale. La notion de profondeur de traitement. L'imagerie mentale. La représentation des connaissances sémantiques. La compréhension et la mémorisation de textes. La résolution de problèmes.

SRE1006 Exploitation des résultats de recherche en éducation (2 crédits)

Ce cours vise à aiguïser le sens critique des étudiants de manière à ce qu'ils puissent prendre des décisions judicieuses, fondées sur des connaissances issues de la recherche, relativement au développement de dispositifs pédagogiques et à leur mise en œuvre en contexte scolaire. En particulier, il vise l'acquisition de connaissances sur le plan méthodologique, ainsi que le développement d'habiletés en matière d'exploitation de résultats de recherche en éducation. Les apprentissages ciblés permettent à l'étudiant de dégager des pistes de développement professionnel et s'inscrivent dans l'optique d'un usage précis de résultats de recherche dans sa pratique enseignante. À plus long terme, il est souhaité que les acquis de l'étudiant dans ce cours l'incitent à adopter une pratique guidée par la recherche en éducation, étayée sur des résultats probants.

La mobilisation des résultats de recherche pour le développement de la pratique professionnelle en enseignement. Situation professionnelle qui pose problème ou idée de développement à approfondir dans sa pratique enseignante ou sa discipline d'enseignement. Stratégies issues de la recherche. Connaissances fondamentales et observations empiriques comme « leviers » à la prise de décisions pédagogiques. Analyse critique de dispositifs et d'outils pédagogiques à usage précis en contexte scolaire. Validité, sensibilité et précision des dispositifs pédagogiques et des outils. Exploitation de différents types de données et prise en compte d'informations de sources variées.

TLE1030 Utilisation pédagogique des technologies

Développer la compétence à intégrer les TIC à des fins d'enseignement et d'apprentissage. Développer un regard critique sur les apports et limites des outils technologiques et être en mesure de cibler leur potentiel didactique. Réfléchir aux moyens à déployer pour favoriser une appropriation des outils technologiques par les élèves.

Rôle des TIC au sein de la situation pédagogique. Principales caractéristiques de divers outils technologiques et technologies émergentes : fonctionnalités, apports et limites pour l'enseignement et l'apprentissage. Implantation des TIC : modèles et facteurs d'influence. TIC et fondements en éducation. Évaluation de ressources numériques destinées à l'enseignement ou l'apprentissage, ou susceptibles de contribuer au développement professionnel de l'étudiant. Développement de scénarios pédagogiques intégrant les TIC. Éducation aux médias et identité numérique.

Le TLE1030 revisite certains contenus vus dans les cours antérieurs, notamment ceux traitant des fondements en éducation et du développement cognitif. Il offre un prolongement aux cours de didactique, de ceux axés sur la gestion de classe de même que de ceux tablant sur les difficultés d'apprentissage.

Dans la perspective des cours axés sur la médiation entre le savoir et l'élève, le TLE1030 favorise la prise en compte de l'hétérogénéité développée dans les cours sur la gestion de classe et l'intervention auprès des élèves en difficultés.

Compétence visée :

- Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel (CP8).